

Date de l'édition : 23/08/2021

Société : INTERIALE

Dispense d'avance de frais RO: INTEPN

Identification Patient/Assuré/Praticien	
Patient	Nom : CHARLIER Date de naissance : 23/09/1962 Régime social : Régime général Prénom : PATRICIA
Assuré	N° de contrat santé : 2154912 Nom : CHARLIER Date de naissance : 23/09/1962 Adresse : Mme PATRICIA CHARLIER 240 AVENUE DES TROIS COMMUNES 13960 SAUSSET LES PINS Prénom : PATRICIA
Praticien	ESKENAZI Robert 78 BD. MIREILLE LAUZE 13010 Marseille

A facturer sur le portail Santéclair dès la remise de la feuille de soin avant la date de fin de validité de l'accord

Réseau Chirurgiens-Dentistes Partenaires: Accord de prise en charge D.A.F.

Numéro de dossier : T202108230526SIA

Date de création du dossier : 23/08/2021

Calcul à la date du 23/08/2021

Cet accord est valable jusqu'au 21/11/2021

Nature de l'acte	Code Gestion	Cotation	Montant dépende en €	Prix Unitaire SS en €(*)	Montant Remb. SS en €	Montant DAF RC	Mt à charge en €
Prothèse provisoire	PDT	HBLD034	250.00	0.00	0.00	0.00	250.00
Bridge mixte	PF1	HBLD043	1170.00	279.50	195.65	438.82	535.53
Pilier de bridge supplémentaire	PFC	HBMD087	600.00	107.50	75.25	168.78	355.97
TOTALUX			2020.00 €	387.00 €	270.90 €	607.60 €	1141.50 €

* Sous réserve de prise en charge par la Sécurité Sociale

Note d'honoraires subrogatoire

N° Identification : 134020551	Payable par :
Date de fin des soins :	Nom de la banque : Société Marseille de Crédit
N° note d'honoraires :	BIC : SMCTFR2AXXX
Date note d'honoraires :	IBAN : FR76 3007 7049 1011 4775 0020 030
Montant remboursable : 607.60	

INTERIALE SPECIAL POLICE NATIONALE COLLECTIF - Code Centre : INTPN

Coordonnées du praticien ESKENAZI Robert 78 BD. MIREILLE LAUZE 13010 Marseille Tel :0491798582 Fax :	Cachet et signature du praticien	Partie réservée à l'assuré Je reconnais avoir reçu les soins ci-dessus et bénéficié de la dispense d'avance de frais sur la part de remboursement accordée par mon contrat complémentaire santé. Date et Signature de l'assuré
---	-------------------------------------	---

Le remboursement des prestations par la Complémentaire Santé exige l'enregistrement des données codées relatives aux actes effectués et aux prestations servies. Tout professionnel de santé peut exercer ses droits Informatique et Libertés (accès, rectification, effacement, limitation du traitement, portabilité, et droit d'opposition pour des motifs légitimes) auprès de Santéclair.

La Mutuelle Intérieure Entreprises et Expatriés, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité - siège social 18, rue Léon Jouhaux - 75483 PARIS CEDEX 10 –SIREN 784 647 323